



COMMUNAUTÉ
de COMMUNES
des LACS
MÉDOCAINS

N° 2 JANVIER 2011

L'INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DES POPULATIONS

ÉDITO

“Une démonstration d'efficacité”

On peut soutenir que le trio Hourtin-Carcans-Lacanau est à la fois bien connu individuellement et parfaitement méconnu collectivement. Depuis toujours, Hourtinais, Carcanais et Canaulais se connaissent, connaissent chacun les deux autres communes, travaillent ensemble, se distraient ensemble et construisent leur avenir séparément.

Il faut leur rendre justice : en agissant ainsi, ils ont édifié trois entités dotées d'une personnalité propre. Nos visiteurs, qui se comptent par dizaines de milliers, ne s'y trompent pas lorsqu'ils choisissent leur destination. Or, ces trois identités fortes ont à leur tour engendré trois «esprits de clocher» que non seulement je comprends, mais approuve, car il est bon d'être fier de son village. Les jeunes et moins jeunes qui vivent dans les banlieues anonymes aimeraient avoir un lieu à chérir.

Et puis, il y a encore fort peu de temps, nous avons décidé de créer la Communauté de Communes des Lacs Médocains. Ce n'est plus une information fraîche. Désormais, la CCLM a confiance en elle, fonctionne, présente un bilan d'étape dans la totalité de ses domaines de compétence. Et elle communique ! Elle invite les trois populations à prendre connaissance de ses choix et de ses actes, au même titre qu'elles sont amenées à suivre l'action municipale. Ce journal de

l'intercommunalité n'est-il pas livré avec les journaux municipaux ? Les pages qui suivent doivent donc être vues comme telles, afin de mettre un terme au «trio méconnu».

Une attention pourra être accordée aux chapitres Tourisme - notre grand pourvoyeur commun - et Développement Economique - concentré formellement sur deux communes - qui démontrent d'ores et déjà que le positionnement géographique n'est qu'un aspect des choses.

L'objectif évident de cette publication destinée à tous et qui implique une suite régulière, est que chacun s'approprie l'intercommunalité. Les économies d'échelle qu'elle permet, les services nouveaux qu'elle offre, les espoirs qu'elle fait naître sont autant de témoignages de bonne gestion.

Son action en 2010, ses perspectives pour 2011 sont des démonstrations d'efficacité. Mais son développement et sa pérennité dépendent désormais aussi de l'intérêt que nous tous - près de 9.000 personnes - lui porterons.

Bonne lecture et, au nom des élus communautaires et du personnel, bonne année 2011 pour chacun et pour tous !

Henri SABAROT

Président de la Communauté de Communes des Lacs Médocains



L'INTERCOMMUNALITÉ de quoi s'agit-il ?

LE BUDGET

Budget global annuel
de fonctionnement (2010) : 6.227.050 €

Budget global annuel
d'investissement (2010) : 3.284.225 €

NOS CHAMPS D'INTERVENTION

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Voirie
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Transport scolaire
- Relais d'Assistantes Maternelles
- Sécurité des plages
- Tourisme
- Manifestations sportives et culturelles

LES CHIFFRES

Trois Communes : Carcans, Hourtin, Lacanau

Population : 8.885 habitants (2006)

- 4.243 à Lacanau
- 2.528 à Hourtin
- 2.114 à Carcans

Accueil (moyenne) en saison touristique :

- 18.000 à Hourtin
- 40.000 à Carcans
- 40.000 à 60.000 à Lacanau

Superficie totale du territoire : 579 km²

- dont 75% de surface boisée
- dont 13,6% de lacs (3,3% pour Lacanau et 10,3% pour Hourtin-Carcans)

Logement : 15.158 résidences (2006)

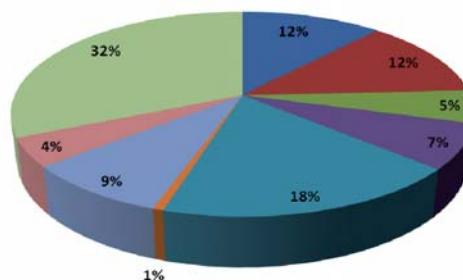
- 3.932 résidences principales (25,9%)
- 11.226 résidences secondaires (74,1%)

Économie : 3.818 actifs (2006)

- 50% des actifs travaillent sur le territoire

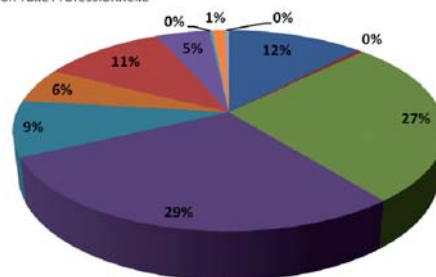
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges général de fonctionnement
- Transport Scolaire
- Charges de personnel
- Dotation de Solidarité Communautaire
- Organismes de regroupement
- SCOT - SIG - OFFICE DE TOURISME
- Plan Plage
- Subventions versées
- Attribution de Compensation
- (Syndicats)



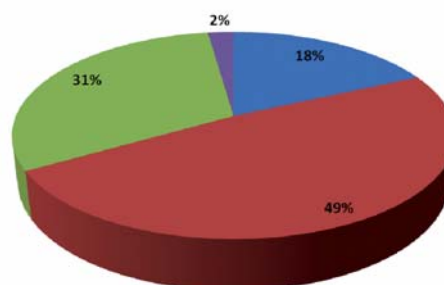
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Resultat de fonctionnement 2009
- Taxe Professionnelle
- Taxe de Séjours
- (SPANC, Transport Scolaire, Plan Plage)
- (DGF)
- Remboursement Etat CAE
- Compensation Taxe Professionnelle
- Attribution de Compensation Négative
- Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères
- Subvention du Département
- Dotation de fonctionnement des groupements
- Dotation de Compensation
- Subvention CAF - MSA Autre Organismes



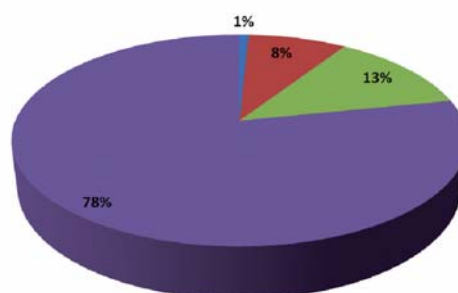
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Déficit d'investissement 2009
- Voirie
- Aménagement Siège social office de Tourisme
- Matériel Surveillance des Plages



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Amortissement
- FCTVA
- Divers Subvention
- Excédent de Fonctionnement Capitalisés



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes aménage et gère les zones d'activités de La Meule et du Huga (Lacanau) et celle des Bruyères (Hourtin).

L'ambition est de pouvoir améliorer sans cesse les conditions d'accueil des entreprises pour permettre le développement d'activités existantes ou nouvelles sur le territoire, afin de générer emplois et retombées économiques directes ou indirectes. La CCLM travaille ainsi, aux côtés des partenaires concernés, à la valorisation économique du territoire tant dans son aménagement que dans sa promotion.



La Communauté de Communes des Lacs Médocains reste également à l'entière disposition des acteurs et porteurs de projets économiques pour leur apporter conseils et informations tant en matière de disponibilités foncières, de conditions d'implantation ou encore de données techniques et statistiques.

Les réalisations

Dès la fin d'année 2010, l'extension de la zone d'activités de La Meule a permis de proposer 28 nouveaux lots aux acteurs économiques, tant Canaulais qu'extérieurs à la commune.

Les projets 2011

L'aménagement en 2011 de la zone d'activités des Bruyères aboutira à la proposition de plus de 30 espaces à destination des entreprises, avec notamment en projet l'implantation d'une unité de valorisation de la biomasse issue des viticulture, sylviculture et agriculture, ou encore d'une unité de production d'énergie à partir de cette biomasse.

RAM (Relais d'Assistants Maternelles)

Avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) et du Conseil Général de la Gironde, le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) est un service public gratuit d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance :



Accueil individuel

des familles, des assistantes maternelles et des candidates à l'agrément pour :

- informer sur les disponibilités des assistantes maternelles,
- informer sur les démarches administratives et juridiques liées à l'emploi d'une assistante maternelle,
- informer sur le métier d'assistante maternelle,
- apporter une écoute attentive et individualisée concernant l'accueil de l'enfant.

Accueil collectif

destiné aux assistantes maternelles accompagnées des enfants pour :

- des activités d'éveil,
- offrir un lieu de socialisation aux enfants et un lieu d'échange aux assistantes maternelles.

Appui

à la professionnalisation (réunions thématiques et propositions de formations).

Les chiffres

74 assistantes maternelles agréées sur le territoire au 1er janvier 2010.

Infos

Relais d'Assistants Maternelles 06 89 14 29 79



VOIRIE

La Communauté de Communes des Lacs Médocains crée, aménage et entretient les voies d'accès aux zones d'activités, ainsi que les pistes cyclables et les voies et routes qui lui ont été confiées.

Les réalisations :

L'intercommunalité a récemment réhabilité la rue Chambrelent, la rue des Perrières, la rue de la Poste, le Chemin des Bécassines (Hourtin), la piste cyclable à Hourtin Plage, la route de Troussas Sud (Carcans).

Les projets 2011 :

Seront réalisés en 2011 :

- la réhabilitation de l'ensemble de la voirie de la zone d'activités du Huga (Lacanau),
- la voirie d'accès au futur collège de Hourtin.

La CCLM a également fait inscrire au Schéma Directeur Vélo Littoral les aménagements suivants en tant qu'opérations prioritaires :

- l'axe cyclable Lacanau Océan - L'Alexandre ;
- l'axe cyclable Bombannes - la Gracieuse - Hourtin Plage ;
- la liaison entre les bourgs des trois communes par l'ancienne voie ferrée située à l'Est des Lacs Médocains.

BÂTIMENTS ET SERVICES PUBLICS

Pour l'exercice des missions de service public qui lui sont confiées, la Communauté de Communes des Lacs Médocains dispose d'un parc de bâtiments. Ouverts ou non au public, mais toujours au service des administrés, ces espaces sont entretenus et évoluent en fonction des besoins et de l'activité de l'intercommunalité.

Les bâtiments gérés :

- le siège social de la Communauté de Communes des Lacs Médocains à Carcans,

- les bureaux d'accueil et d'information touristique de Lacanau, Carcans, Hourtin Port et Hourtin Plage,
- l'hélistation du Huga à Lacanau,
- les 6 postes de secours liés à la surveillance des plages océanes (4 à Lacanau, 1 à Carcans et 1 à Hourtin),
- les 7 postes de secours lacustres (5 sur le lac de Carcans-Hourtin et 2 sur le lac de Lacanau).

Les réalisations :

En 2009, le siège social de la Communauté de Communes a été inauguré à Carcans ; en 2010 un bureau d'information touristique a été ouvert à Hourtin Plage.

Les projets 2011 :

En 2011, le Poste de secours de Carcans Plage et le siège de l'Office de Tourisme Médoc Océan seront réhabilités. Seront également rénovés : les bureaux et le hangar abritant l'hélicoptère sur l'hélistation du Huga.

TRANSPORT SCOLAIRE

Dans le cadre d'un partenariat technique et financier avec le Conseil Général de la Gironde, la Communauté de Communes des Lacs Médocains assure le transport scolaire des élèves fréquentant le collège Jules-Chambrelent d'Hourtin et des élèves des écoles maternelles et primaires d'Hourtin empruntant l'itinéraire des collégiens.

Les chiffres :

7 bus sont mobilisés pour l'acheminement de près de 350 élèves des trois communes.

Inscriptions :

Les inscriptions se font auprès de l'accueil de la Communauté de Communes de Lacs Médocains. Aucune participation n'est demandée aux familles, le transport scolaire étant totalement gratuit pour l'ensemble des élèves du collège d'Hourtin.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT



La Communauté de Communes des Lacs Médocains a en charge l'entretien des accès aux plages et des plans plages communaux. Elle assure également l'entretien et l'amélioration des équipements touristiques et pistes cyclables en forêt domaniale. La Communauté de Communes assure aussi la création et la gestion de nouveaux sentiers de randonnées cyclotouristes, pédestres ou équestres.

Les réalisations :

- depuis 2009, dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue Aquitaine de Course d'Orientation, trois parcours de course d'orientation (un parcours sur chacune des trois communes) sont proposés tant aux touristes qu'aux résidents locaux,
- la reconstruction d'un escalier d'accès à la plage de Lacanau Océan.

Les projets 2011 :

- poursuite du partenariat engagé avec la Ligue Aquitaine de Course d'Orientation, notamment pour l'entretien des parcours de course d'orientation,
- quatre plans plages communaux : un travail réalisé en étroite collaboration avec l'Office National des Forêts et les services des trois communes.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

La Communauté de Communes des Lacs Médocains a en charge la gestion et la planification du droit des sols. Elle élabore ainsi le SCOT (Schéma de Cohérence Ter-



ritorial) et coordonne les PLU (Plan Locaux d'Urbanisme) communaux.

Le SCOT est le document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de l'intercommunalité, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones urbanisées, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Le PLU, complémentaire au SCOT, succède au POS (Plan d'Occupation des Sols). Ce n'est plus un simple plan de destination générale des sols et des règles qui leur sont applicables ; il précise en effet les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services, au regard des prévisions économiques et démographiques.

Grace à ces documents de prospective, de prescription et de préfiguration, la CCLM envisage l'aménagement de notre espace autour d'ambitions à court, moyen et long termes pour un développement équilibré du territoire des Lacs Médocains.



Les réalisations :

- Arrêté du projet de SCOT des Lacs Médocains par délibération du Conseil Communautaire (5 juillet 2010).
- Notification aux services de l'Etat et des personnes publiques associées pour avis, sous délai de 3 mois.

Les suites à donner en 2011 :

Enquête publique au cours du 1^{er} trimestre 2011

- le dossier complet du projet de SCOT et les avis des services de l'Etat et des personnes publiques associées seront consultables au siège social de la CCLM et dans les trois mairies.
- des permanences seront également assurées du 7 février au 22 mars par le Commissaire Enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Bordeaux.

TOURISME

Le tourisme est une composante majeure de l'activité du territoire Médoc Océan et doit devenir encore davantage un levier de développement économique. Aussi, conscientes des mutations importantes et rapides concernant ce secteur d'activités, les communes de Lacanau, Carcans et Hourtin ont décidé de travailler ensemble à l'action touristique.

Cette démarche collective initiée dès 2007 et consignée dans un schéma de développement touristique pour la période 2010-2013, a nécessité une harmonisation des procédures de travail et une mutualisation de moyens.

La CCLM a ainsi mis en place au 1^{er} janvier 2010 l'Office de Tourisme communautaire Médoc Océan (EPIC - Établissement Public Industriel et Commercial), considérant qu'il était aujourd'hui primordial que la stratégie de promotion et de valorisation touristique soit initiée au niveau intercommunal.

La collecte de la taxe de séjour, principale source de financement de l'Office de Tourisme et des opérations de développement touristique, a également été harmonisée pour devenir égalitaire sur l'ensemble des communes.



Aux côtés de l'Office de Tourisme communautaire, la CCLM s'est ainsi d'ores et déjà engagée dans un programme ambitieux de développement touristique autour d'un seul dessein : travailler avec les acteurs touristiques pour accroître plus encore et ensemble la renommée de la destination Médoc Océan.

L'Office de Tourisme Médoc Océan :

- un bureau d'information touristique permanent à Lacanau Océan ;
- trois bureaux d'information touristique ouverts en saison et vacances scolaires : Carcans-Maubuisson, Hourtin Port et Hourtin Plage ;
- un Comité de Direction composé d'élus et de socio-professionnels impliqués ;
- une équipe au service des vacanciers et des acteurs

touristiques, organisée autour de quatre pôles de compétences : accueil/ information, promotion/ communication, production et événementiel ;

- des programmes d'actions proposés et réfléchis dans le cadre de commissions de travail associant le Comité de Direction et les équipes de l'Office de Tourisme ;
- des actions de promotion et de communication valorisant l'ensemble des acteurs touristiques du territoire Médoc Océan.

Les réalisations :

- réhabilitation et réouverture d'un bureau d'information touristique à Hourtin Plage ;
- mise en place d'une signalétique Médoc Océan (entrée de bourg, drapeaux...) ;
- réalisation d'éditions touristiques communes aux trois stations.

Les projets 2011 :

- réhabilitation du siège social de l'Office de Tourisme Médoc Océan à Lacanau Océan ;
- recentralisation du bureau de tourisme de Hourtin Port vers le bourg d'Hourtin ;
- implantation de bornes d'information touristique sur les lieux stratégiques du territoire ;
- développement par l'OT Médoc Océan de nouveaux services au profit des acteurs touristiques : nouveau site Internet, réalisation d'un site Internet mobile, nouvelle gamme d'éditions...



Contact

Office de Tourisme Médoc Océan

Place de l'Europe - 33680 LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 032 101 - Fax 05 56 031 189
www.medococean.com - info@medococean.com

SÉCURITÉ DES PLAGES



Le territoire «Médoc Océan» est un lieu de villégiature privilégié de tous, tant des Girondins et Aquitains que des touristes issus des autres régions françaises ou de l'étranger. Cet afflux d'estivants nécessite, chaque année, la mise en place d'un dispositif de surveillance des plages performant pour permettre une baignade sécurisée, aussi bien pour les habitués des rouleaux et baïnes que pour les néophytes de nos plages océanes ou lacustres. La Communauté de Communes coordonne ainsi la sécurité des plages sur ses trois communes et assume l'ensemble des charges financières liées à ce service public majeur pour notre territoire touristique.

Les moyens humains :

La CCLM, avec le soutien de l'Etat, des communes et du Syndicat pour la surveillance des plages et des lacs du littoral Girondin, mobilise près de 20 CRS et recrute plus de 100 Sauveteurs Aquatiques Civils pour assurer la sécurité des baigneurs.

Les moyens matériels :

- 6 postes de secours (4 à Lacanau, 1 à Carcans, 1 à Hourtin) et 3 bornes d'appel d'urgence pour 9 zones de baignades surveillées réparties sur nos 50 kilomètres de plages océanes,
- 5 postes de secours sur le lac de Carcans-Hourtin et 2 postes de secours sur celui de Lacanau pour 7 zones de baignades surveillées,
- 8 véhicules 4x4,
- 4 quads,
- la base hélicoptère du Huga,
- l'hélicoptère de la sécurité civile,
- 2 jet-ski,
- ainsi que : planches de sauvetage, radiotéléphonie, défibrillateurs, brancards, coquilles, pharmacies...

Les périodes de surveillance :

Surveillance les week-ends en avant et après-saison, et 7 jours sur 7 en haute saison. La surveillance des plages de notre littoral débute ainsi fin mai pour une clôture mi-septembre.

Les projets 2011 :

- Mise aux normes de l'hélistation du Huga (hangar, station carburant...);
- Multiplication des actions de sensibilisation et de prévention dans les hébergements touristiques;
- Réflexion quant à l'éventualité d'une extension des périodes et zones de surveillance des plages.



MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Tant pour l'attractivité touristique du territoire que pour le divertissement des populations locales, la Communauté de Communes soutient financièrement les événements majeurs du territoire Médoc Océan et notamment les Universités Musicales d'Hourtin Médoc, le Lacanau Pro ou le Lacanau Gliss Festival.

La Communauté de Communes, par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme Médoc Océan, est également organisatrice de manifestations accessibles au plus grand nombre et notamment de la traditionnelle Bambino Party à Hourtin ou encore du festival des jeunes artistes Carcan'Scène à Maubuisson en partenariat avec l'association "Arts et Cultures".

Calendrier 2011 des événements soutenus par la Communauté de Communes :

Du 16 au 24 avril : 15^e édition des Universités Musicales de Hourtin Médoc

Du 10 au 13 juin : 11^e édition du festival des jeunes artistes Carcan'Scène à Maubuisson

Du 11 au 13 juin : 12^e édition du Lacanau Gliss Festival

Les 18 et 19 juin : 9^e édition de la Bambino Party (Hourtin)

Du 11 au 21 août : Championnat du monde de surf Lacanau Pro



COMMUNAUTÉ
de **COMMUNES**
des **LACS**
MÉDOCAINS

L'INTERCOMMUNALITÉ

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

LE BUREAU

- M. Henri SABAROT - Président
- M. Jean-Michel DAVID - 1^{er} Vice-Président
en charge de la commission Urbanisme et Aménagement du Territoire.
- M. Christophe BIROT - 2^e Vice-Président
en charge de la commission Environnement et Développement Durable.
- M^{me} Eloïse CHARIOT - 3^e Vice-Présidente
en charge de la commission Vie Sociale.
- M. Pascal FENIE - 4^e Vice-Président
en charge de la commission Tourisme.
- M. Jacques SORHAITZ - 5^e Vice-Président
en charge de la commission Voies, Réseaux et Bâtiments.
- M. Dominique FEVRIER - 6^e Vice-Président
en charge de la commission Développement Economique et Finances.



LES CONSEILLERS

Commune de Lacanau

Jean-Michel DAVID, Christiane BLATCH, Jean DUPIN, Pascal FENIE,
Lydia LESCOMBE, Romain MARCET, Laurent PEYRONDET,
Bernard VALETTE et Stéphanie VASQUEZ.

Commune de Carcans

Henri SABAROT, Eloïse CHARIOT, Dominique FEVRIER
Pierre JACOB, Florence LABATUT, Claudine MAGOT et Patrick MEIFFREN.

Commune de Hourtin

Christophe BIROT, Christiane BOULERT, Michel DEBETTE, Roland DUBEAUX,
Christiane GLEITZ, Jean-Raymond PEINTRE et Jacques SORHAITZ.



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Direction - Sophie LAGARDE
Accueil, transport scolaire - Sophie GIRAUD
Marchés publics, finances - Eve LIRA
Voirie, bâtiments - Jean-Luc COMBES
Relais Assistantes Maternelles - Marylin BOURBON
Tourisme - William JAMET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LACS MÉDOCAINS

1, Route de Bordeaux
33121 CARCANS MAUBUISSON
Tél. 05 57 70 11 97 - Fax 05 57 70 09 24
secretariat@cdcdeslacsmedocains.fr